### NE RIEN CEDER FACE A L'OFFENSIVE ISLAMISTE

Mercredi le 06-11-2019

Ces dernières semaines, à la suite de la polémique de la femme voilée au conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, l'Islam politique a lancé une nouvelle offensive. Tous les mots ont été dévoyés et utilisés pour les victimiser. Les mots de laïcité et de République ont été totalement retournés et sont utilisés par une partie de l'intelligentsia, de gauche et même de droite pour défendre l'Islam au nom de la « Liberté » du « Pas d'amalgames » de l'« Islamophobie » et mettant sur un pied d'égalité islam et christianisme en France.

Or, tout ce que la loi de 1905 n'a pas autorisé pour le catholicisme, est autorisée pour l'Islam. Il est important de rappeler qu'en 2000, le Président de l'Assemblée nationale avait demandé à un prêtre d'enlever sa croix et à une religieuse d'enlever son voile afin de pouvoir assister aux débats au sein de l'hémicycle de l'Assemblée nationale!

#### https://www.citizengo.org/fr/pt/174881-face-lislamisme-france-ne-doit-pas-ceder



- Il est plus facile de se faire obéir d'un prêtre et d'une religieuse que des islamistes
- Il est important de rappeler qu'en 2000, la loi sur le port de signes religieux ostensibles n'existait pas (2004).
- Il aurait beaucoup à dire sur une croix et le voile d'une religieuse, comme signe ostensible, dans notre France chrétienne...
- Que l'on soit croyant, chrétien, musulman ou athée, c'est un fait historique. Quel homme de gauche dirait que l'Islam n'est pas un élément culturel et historique fondateur de l'Arabie Saoudite

Dans son entretien dans Valeurs actuelles, le Président de la République lui-même a reconnu que cette femme au conseil régional de Franche-Comté est une militante islamiste et portait un voile chariatique.

## L'islam tue en France

En France, les intellectuels comparent le christianisme et l'islam. Nous passerons sur les 1500 ans de christianisme en France. Au-delà de cela, l'Islam n'est pas seulement une religion, c'est UNE LOI, c'est un mode de vie, le tout est régi par la charia, tout bon musulman doit suivre le Coran, qui place la loi de Dieu, au-dessus des lois de la France ou d'un pays tiers!

Ce qui n'est pas le cas du christianisme ou du judaïsme.

- Il est important de rappeler que depuis l'attentat de la rue des rosiers à Paris, le 9 août 1982, jusqu'à celui de la préfecture de police de Paris, le 3 octobre 2019, 292 personnes ont été tuées lors de 26 attaques islamistes.
- Sur cette période, **263 l'ont été depuis les tueries de Mohammed Merah en 2012.** 753 personnes ont trouvé la mort en Europe entre 2000 et 2018, Européens ou extra-communautaires.
- Nous ne parlons pas de blessés

https://www.citizengo.org/fr/pt/174881-face-lislamisme-france-ne-doit-pas-ceder

# La France, terre de mission pour l'Islam

Youssouf al-Qaradawi, l'un des principaux prédicateurs de l'Union des organisations islamiques européennes déclarait en 2002 :

« Avec vos lois démocratiques nous vous coloniserons. Avec nos lois coraniques nous vous dominerons ».



La France est devenue terre d'islam comme le démontre Gilles Kepel, dans son livre Jihad (2003). « les organisations islamistes qualifièrent l'Europe, à partir de 1988, de "dar el islam" (terre d'Islam), puisque des musulmans en grand nombre en étaient devenus citoyens. Ils devaient donc pouvoir s'y organiser en communauté islamique appliquant les règles de la chari'a et intervenir comme tels dans l'ordre politique ».

Philippe Bilger, ancien magistrat, dans le billet déposé sur son blog le 6 octobre 2019 remarquait :

« Il est clair pourtant qu'on ne peut plus se contenter de cette posture mi-chèvre mi-chou, d'attentisme lâche et mou... On ne peut pas vivre, cohabiter, comme si on ne savait pas que la deuxième religion de France, dans son expression furieuse, est mortifère et l'a tragiquement prouvé. ... Ma certitude fondamentale est en tout cas que notre faiblesse à faire respecter nos lois et tout ce qui fonde notre démocratie aggrave les dangers que nous prétendons combattre. Nous luttons mal contre un ennemi plus fort que nous ».

https://www.citizengo.org/fr/pt/174881-face-lislamisme-france-ne-doit-pas-ceder

Mardi 29 octobre 2019, dix points ont été publiés par un communiqué, émanant du conseil religieux du CFCM (Conseil Français du Culte musulman). **D'abord, le texte « rappelle que le port du voile est une prescription religieuse**, mais celles qui ont décidé de s'en affranchir ne sont pas moins musulmanes et restent dans la communauté des croyants ».

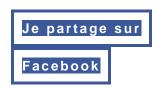
Cela marque une évolution du discours du CFCM qui en France, n'avait jamais parlé de prescription religieuse pour le port du voile.

Plus globalement, ce communiqué du CFCM dénote une attitude très offensive de la communauté musulmane puisqu'on y dénonce, dès la première phrase, « l'hystérie islamophobe agressive, voire criminelle qui s'est installée dans notre pays ». À aucun moment ni à aucun niveau n'apparaît une éventuelle responsabilité de la communauté musulmane en France... Pourtant, il y aurait des

### choses à dire.

Face aux offensives de l'Islam politique, la France ne doit pas reculer et au contraire, affirmer ce qu'elle est.









Je vous remercie pour votre mobilisation,

Bien cordialement,

Alexandre et toute l'équipe de CitizenGO

CitizenGO est une plate-forme de participation citoyenne qui travaille à défendre la vie, la famille, et les libertés fondamentales dans le monde entier. Pour en savoir plus sur CitizenGO, cliquez- <u>ici</u> , ou connectez-vous sur <u>Facebook</u> ou <u>Twitter</u> .
Envoyer message à l'adresse suivante : http://www.citizengo.org/fr/contacto.